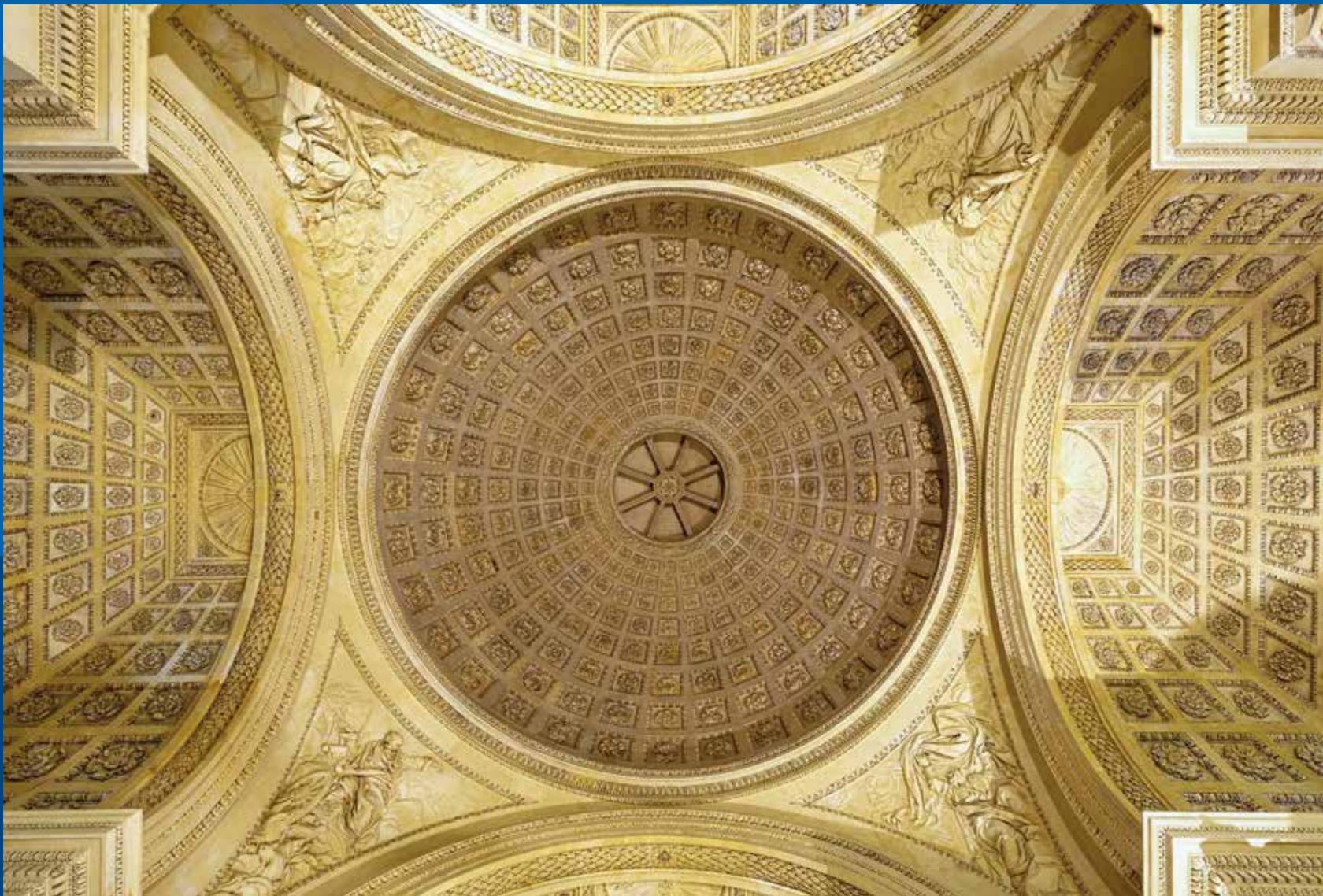


# ARCHITECTURES EN SEINE-SAINT-DENIS

Sous la direction de Jacques Moulin



Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie

ARCHITECTURES EN  
SEINE-SAINT-DENIS

© Société Française d'Archéologie  
5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07  
courriel : [contact@sfa-monuments.fr](mailto:contact@sfa-monuments.fr)  
[sfa-monuments.com](http://sfa-monuments.com)

ISBN : 978-2-901837-87-9

Diffusion : Actes Sud - Picard & Epona  
62, Avenue de Saxe, 75015 Paris  
<https://www.librairie-epona.fr/>  
Tél. 01 43 26 85 82  
[contact@librairie-epona.fr](mailto:contact@librairie-epona.fr)

*Responsable éditoriale*  
*Relectures*

*Préparation de copie et suivi éditorial*  
*Infographie et P.A.O.*

*Maquette graphique*

**Éliane VERGNOLLE**  
**Éliane VERGNOLLE, Françoise WIART,**  
**Raymonde COURTAS et Françoise STEIMER**  
**Anne VERNAY**  
**David LEBOULANGER**  
**L'ARCHITECTURE GRAPHIQUE**

En couverture : Saint-Denis, église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, coupole de la croisée (Cl. Pascal Lemaître).

Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie

Nouvelle série, II

# ARCHITECTURES EN SEINE-SAINT-DENIS

Sous la direction de Jacques Moulin

Paris

2020

Société Française d'Archéologie

# SOMMAIRE

9 **Avant-propos**  
Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

11 **Introduction**  
Jacques Moulin

## LE MOYEN ÂGE (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLE)

17 **Église Notre-Dame-et-Saint-Sulpice, à Noisy-le-Grand**  
Ivan Lafarge et Jacques Moulin

31 **Église Saint-Sulpice, à Aulnay-sous-Bois**  
Ivan Lafarge

45 **Église Saint-Baudile, à Neuilly-sur-Marne**  
Ivan Lafarge et Jacques Moulin

57 **Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à Montreuil-sous-Bois**  
Sébastien Gougibus et Étienne Hamon

77 **« Grange aux dîmes », à Tremblay-en-France**  
Ivan Lafarge

## LA RENAISSANCE ET L'ÉPOQUE MODERNE (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

93 **Église Notre-Dame-des-Vertus, à Aubervilliers**  
Jacques Moulin

109 **Château de Gournay-sur-Marne**  
Jacques Moulin

121 **Ancienne église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à Saint-Denis**  
Jacques Moulin

133 **Château de Vaujours**  
Ivan Lafarge et Jacques Moulin

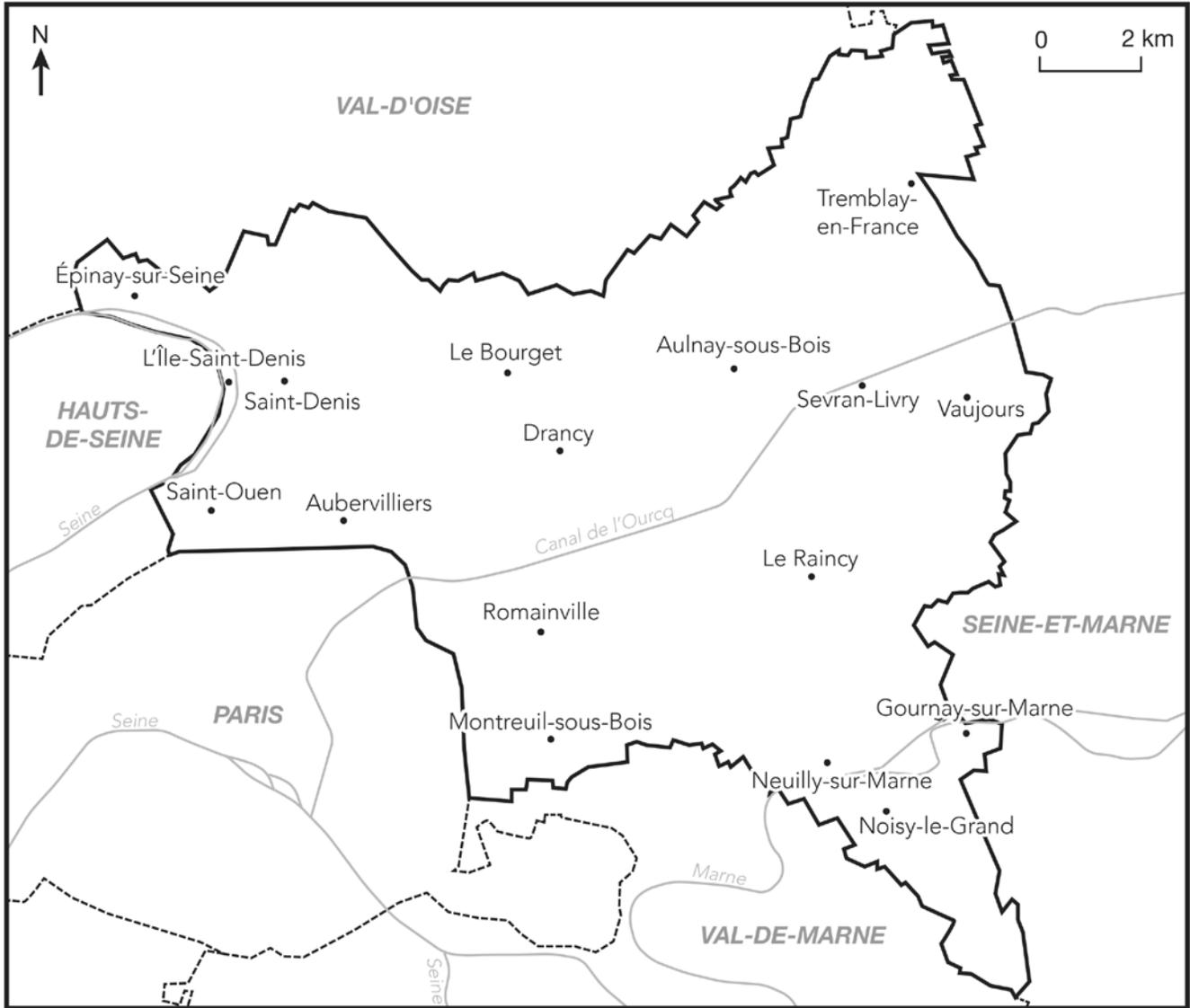
147 **Église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Romainville**  
Antoine Madelénat

## LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (XIX<sup>e</sup> SIÈCLE)

- 161 **Château de Saint-Ouen**  
Jérôme Bohl
- 177 **Église Saint-Denis-de-l'Éstrée, à Saint-Denis**  
Jean-Michel Leniaud
- 189 **Maison Coignet, à Saint-Denis**  
Gwenaël Delhumeau
- 203 **Poudrerie nationale de Sevrans-Livry**  
Antoine Furio
- 215 **La Défense de Paris depuis les forts de la banlieue nord-est**  
Benoît Pouvreau
- 231 **Hôpital psychiatrique de Ville-Évrard, à Neuilly-sur-Marne**  
Pierre-Louis Laget

## L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XX<sup>e</sup> SIÈCLE)

- 251 **Église Notre-Dame-de-la-Consolation, au Raincy**  
Simon Texier
- 261 **Aérogare du Bourget**  
Paul Smith
- 277 **Église Notre-Dame-des-Missions, à Épinay-sur-Seine**  
Thierry Zimmer
- 299 **Cité de la Muette, à Drancy**  
Benoît Pouvreau
- 311 **Complexe sportif de l'Île des Vannes, à L'Île-Saint-Denis**  
Hélène Caroux
- 325 **Table des auteurs**
- 327 **Table des sites**



Département de la Seine-Saint-Denis, carte des sites publiés (P. Brunello).

# INTRODUCTION

Jacques MOULIN \*

Comme toute création, les architectures connaissent des fortunes critiques variables. Telle œuvre, adulée un jour, peut faire l'objet quelques décennies plus tard de l'indifférence la plus complète puis revenir – ou non – sur le devant de la scène, après quelques générations d'oubli. Plus prosaïquement, elles peuvent aussi être victimes de leur localisation. Paris a-t-il trop ébloui? La Ville lumière a-t-elle généré autour d'elle un halo d'obscurité? Toujours est-il que l'étude du patrimoine de ce qui fut longtemps appelé la *banlieue*, a été durablement négligée, comme si ce territoire semi-urbain devait rester, en priorité, le théâtre de tous les renouvellements. Les causes de cette situation sont multiples mais elles obligent à constater la rareté des recherches qui se sont attachées aux monuments du département de la Seine-Saint-Denis. D'importantes fouilles archéologiques ont été menées, un travail d'inventaire des ouvrages représentatifs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a été entrepris avec intelligence, mais l'examen des monuments eux-mêmes est souvent resté en second plan. Ce défaut est bien antérieur à la création administrative du département, constitué en 1968 sur le quart nord-est de l'ancienne Seine et sur seize communes de l'est de la Seine-et-Oise. Alors que l'histoire de l'architecture est enseignée à l'université depuis plus d'un siècle, des édifices majeurs du territoire de la Seine-Saint-Denis, comme le château de Saint-Ouen, l'église Notre-Dame-des-Vertus ou la maison Coignet, n'ont encore fait l'objet d'aucune monographie et restent pratiquement ignorés du public. À quelques kilomètres de la Sorbonne, ils sont plus méconnus que beaucoup de monuments plus éloignés et moins beaux, ou qui comptèrent moins dans l'histoire de la construction.

\* *Architecte en chef des Monuments historiques.*

L'architecture française s'est pourtant largement faite en Seine-Saint-Denis. C'est à Saint-Denis que la construction gothique connut ses premiers pas, lorsque l'abbé Suger fit élever le massif occidental et le chevet de l'abbatiale. C'est sur le même édifice, un siècle plus tard, qu'elle connut son aboutissement avec le spectaculaire transept qui servit de modèle à celui de Notre-Dame de Paris. C'est encore à Saint-Denis que le classicisme français connut son plus haut niveau de démonstration, avec l'impressionnante reconstruction des bâtiments monastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est toujours sur la basilique que l'architecte François Debret mit au point les premiers principes de la restauration monumentale au début du XIX<sup>e</sup> siècle, trente ans avant Viollet-le-Duc.

La basilique de Saint-Denis ne sera pourtant pas abordée dans cet ouvrage. Elle a bénéficié et continue de bénéficier de multiples publications, et sa célébrité n'est plus à faire. Ce livre s'attache plutôt à la découverte d'un patrimoine tout aussi important, mais anormalement oublié. En effet, des églises prieurales comme celles d'Aulnay-sous-Bois et de Noisy-le-Grand éclairent d'un jour nouveau le contexte qui vit la construction de l'abbatiale de Saint-Denis, et la question de savoir si elles furent l'amorce ou la conséquence du grand chantier dionysien n'est pas encore tranchée. Les grandes églises de Montreuil-sous-Bois et Neuilly-sur-Marne montrent comment le chantier de Notre-Dame de Paris s'imposa aux

paroisses qui en dépendaient, en stimulant des ouvrages à l'architecture la plus ambitieuse. À Aubervilliers, c'est toute l'histoire d'un pèlerinage et d'une communauté religieuse et urbaine qui se traduit par un édifice aussi grandiose que composite, tandis que la chapelle du Carmel de Saint-Denis et l'église voisine de Saint-Denis-de-l'Éstrée apparaissent, au contraire, comme l'expression d'architectures presque idéales, œuvres d'un seul homme et raisonnées dans leurs moindres détails. Dans cette recherche de réalisations exceptionnelles, la sélection qui a été faite s'est attachée à faire valoir des équipements qui furent très novateurs dans leurs programmes, comme la poudrerie de Sevran-Livry, l'hôpital psychiatrique de Ville-Évrard, à Neuilly-sur-Marne, et l'église Notre-Dame-des-Missions, à Épinay-sur-Seine. D'autres ont été retenues pour leurs modes de construction précurseurs, comme la cité de la Muette, à Drancy, ou le centre sportif de l'Île des Vannes, à L'Île-Saint-Denis, qui furent profondément originaux et fondèrent l'architecture d'aujourd'hui. Vingt et un monuments ont donc été étudiés pour offrir un parcours allant de la pierre de taille aux structures métalliques, en passant par la brique, le plâtre et le béton. Tous ces matériaux trouvèrent dans le département un exceptionnel lieu d'expérimentation et leur développement spécifique est une composante historique qui devait être privilégiée, car elle a été trop souvent négligée.

La sélection des monuments a délibérément dépassé la vision traditionnelle du patrimoine architectural. Les édifices retenus appartiennent autant au Moyen Âge qu'à la Renaissance, aux Temps modernes qu'à l'Époque contemporaine. Depuis son origine, l'histoire de l'architecture occidentale se caractérise par une exceptionnelle variété de formes bâties et par une recherche permanente de capacités de construction plus performantes, plus rapides et plus économiques. À chaque période, les mêmes contraintes et les mêmes techniques ont produit des œuvres parfois décevantes, parfois réussies. La valeur architecturale est dans ce distinguo, où se glissent toutes les ambitions d'un commanditaire brillant ou d'une institution responsable. Comprendre qu'un ouvrage doit dépasser la simple réponse à un besoin circonstanciel pour atteindre les objectifs plus larges d'une époque est la définition même de l'architecture. Cette conscience a toujours transcendé les questions d'économie. Aucun des monuments évoqués par cette publication n'a été réussi grâce à la démultiplication artificielle de ses dépenses de construction. Ils ont tous participé à l'architecture de leur époque parce qu'ils ont été pertinents et beaux. C'est une différence majeure, et cette qualité, qui place l'homme avant l'ouvrage et l'objectif avant la fonction, reste plus que jamais d'actualité. Si le patrimoine a encore un sens social aujourd'hui, c'est dans la démonstration séculaire d'un dépassement des contraintes du moment.

Ancien ou moderne, chaque monument a été abordé avec la même méthode d'analyse documentaire et critique. Des nuances d'expression pourront se discerner parmi les auteurs, mais tous se sont attachés à restituer le contexte de création des ouvrages, le ou les partis architecturaux auxquels ils répondirent, puis leur réalisation et leur évolution jusqu'à notre époque. Aussi traditionnelle qu'elle puisse paraître, cette méthode d'analyse a permis de replacer dans l'histoire de l'architecture des bâtiments qui en avaient été anormalement exclus, comme les châteaux de Gournay et de Vaujours, la grange de Tremblay-en-France ou même les églises de Romainville ou du Raincy. Elle a surtout permis de mettre la maison Coignet, l'aérogare du Bourget et la cité de la Muette parmi les témoins les plus importants de l'architecture mondiale. Toute l'architecture internationale en béton armé, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à notre époque, découle des quelques ouvrages conservés à Saint-Denis sur l'ancien site industriel de l'entreprise Coignet. De même, l'aérogare du Bourget est la seule qui subsiste encore aujourd'hui, que ce soit en Europe, en Asie ou en Amérique, témoignant de manière exhaustive de l'histoire aéroportuaire et aéronautique du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, c'est la cité de la Muette qui marqua le réel début de l'industrialisation du bâtiment, et si l'ouvrage

connut l'usage dramatique que l'on sait durant la dernière guerre, il fut aussi celui où s'inventa l'architecture périssable, qui est devenue celle de notre époque.

Cette exploration du patrimoine départemental n'avait pas pour mission d'être un luxe érudit, réservé à quelques amateurs. Le repérage, l'identification puis la définition même des monuments n'est pas un processus gratuit, sorte d'entre-soi culturel ou administratif. Il est profondément constitutif de l'espace urbain, au point qu'un architecte contemporain comme Rudy Ricciotti n'hésite pas à affirmer que c'est le monument qui fait la ville et la distingue de ses faubourgs. Comme le montrent les travaux de restauration entrepris depuis plusieurs années sur les monuments de Saint-Denis, d'Aubervilliers, de Saint-Ouen ou de Noisy-le-Grand, assumer les édifices du passé est l'expression d'un dynamisme municipal fondamentalement fédérateur. Les rares bâtiments anciens qui subsistent n'ont pas pour vocation de nous faire revenir vers un passé plus ou moins révolu mais de nous projeter vers l'avenir avec un bagage riche des bénéfices et du recul du passé.

Le travail qui a fondé cet ouvrage a été porté par la Société Française d'Archéologie de 2016 à 2020. Il s'est traduit par de nombreuses visites de monuments et par l'étude détaillée de chacun d'entre eux, avec tout ce que cette discipline a pu engendrer de difficultés, mais aussi de découvertes et même de révélations. Il n'aurait pu se développer sans l'implication des auteurs, sans le soutien financier de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France et sans l'aide active du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et en particulier de son service du patrimoine culturel, représenté notamment par Estelle Lusseau et Claude Héron, respectivement chefs des bureaux du patrimoine contemporain et archéologique. L'ouvrage doit également beaucoup à Thierry Zimmer, conservateur général du Patrimoine, qui était chargé de la Seine-Saint-Denis à la Conservation régionale des Monuments historiques lorsque le projet a été initié. Depuis 2019, sa mobilisation sur le chantier de Notre-Dame de Paris lui a interdit de prendre en charge autant d'édifices qu'il l'aurait souhaité, mais sa ténacité a permis de fédérer la participation de tous. De même, toutes les notices ont bénéficié des relectures éclairées d'Alexandre Cojannot, Pierre Garrigou-Grandchamp, Étienne Hamon, Clémentine Lemire, Jean Mesqui, Philippe Plagnieux et Éliane Vergnolle. Que chacun en soit ici vivement remercié.

Pages non-disponibles

# ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, À SAINT-DENIS

Jacques MOULIN \*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le bourg médiéval de Saint-Denis devint une véritable ville dont la population peut être évaluée à 4 500 habitants et où de nouveaux établissements réguliers s'implantèrent : les Récollets en 1612, les Ursulines à partir de 1628 et, en 1630, les religieuses de l'Annonciade dont l'église à plan centré fut construite par Augustin-Charles d'Aviler en 1684<sup>1</sup>. Parmi ces congrégations, le Carmel était à l'origine le nom d'un groupe d'ermites qui s'étaient réunis en Terre Sainte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. De retour en Europe, il se transforma en ordre mendiant vouant ses membres à la solitude, à la prière et à l'apostolat. Ses moines ou moniales étaient contraints au silence et accédaient à la contemplation par un total dépouillement, dont celui des images. Le mouvement connut un grand développement dans l'Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier avec sainte Thérèse d'Avila, qui le réforma, et saint Jean de la Croix. Au XVII<sup>e</sup> siècle, des carmes espagnols vinrent en France à l'initiative du cardinal de Bérulle. Ils voulurent y conserver leur idéal de sobriété, mais l'installation de leurs couvents en ville et l'ouverture de ces derniers à tous se traduisirent par des églises de plus en plus ornées. En 1625, sept religieuses du Carmel d'Amiens fondèrent celui de Saint-Denis<sup>2</sup>. Marie de Médicis posa la première pierre de l'église en 1628 et Anne d'Autriche aida à son achèvement. Le couvent était réputé rigoureux et compta jusqu'à trente-trois religieuses. Il déclina à partir de 1760, et l'arrivée de Louise de France en 1770 marqua un véritable renouveau.

\* *Architecte en chef des Monuments historiques.*

Louise de France, née en 1737, était le huitième et dernier enfant de Louis XV et de Marie Leszczyńska. Élevée à l'abbaye de Fontevraud, elle ne découvrit Versailles qu'à l'âge de treize ans. Attirée par l'austérité du Carmel un an plus tard, lors de la prise de voile de Madame de Rupelmonde au couvent de la rue de Grenelle à Paris, elle resta longtemps partagée entre la vie de cour et les retraites spirituelles. Une fois sa décision prise d'entrer au Carmel, elle n'obtint l'accord du roi qu'en 1770 et choisit celui de Saint-Denis, qui était considéré comme le plus pauvre de France. Elle prononça ses vœux en 1771, devint maîtresse des novices puis, à deux reprises, prieure, charge qu'elle conserva de 1785 à sa mort, en 1787. Elle fut enterrée dans la salle du chapitre avant d'en être exhumée en 1793.

À son arrivée, le Carmel nécessitait de gros travaux. En y entrant, Madame Louise avait renoncé à sa pension de princesse mais apportait la dot traditionnelle de 12 000 livres, à laquelle le roi ajouta une pension personnelle de 24 000 livres et une dotation annuelle de 30 000 livres pour le couvent. Ces sommes servirent à remettre les bâtiments en état. Louis XV étant mort en 1774 sans avoir tenu sa promesse de reconstruire l'église, Madame Louise revint sur le renoncement à sa pension de princesse, qui s'élevait à 200 000 livres. Pour éviter d'y souscrire, Louis XVI accepta de prendre en charge la reconstruction du bâtiment. Madame Louise, qui avait pris en Religion le nom de «sœur Thérèse de saint Augustin», s'adressa à Richard Mique, qui avait été l'architecte de son grand-père puis de sa mère et qui avait édifié pour cette dernière le couvent des Ursulines de Versailles,

1. Cette date figurait sur une plaque de la façade. L'église ne fut consacrée qu'en 1712.

2. Sylvie Gonzalez et Laurence Groux, *La chapelle du couvent des Carmélites*, Musée d'art et d'histoire, Saint-Denis, 2006, p. 6.

3. Aujourd'hui lycée Hoche, à Versailles.

4. Muriel de Raïssac, *Richard Mique, architecte du roi de Pologne Stanislas I<sup>er</sup>, de Mesdames et de Marie-Antoinette*, Paris, 2011.

connu sous le nom de « couvent de la Reine »<sup>3</sup>. Le chantier commença au printemps 1780 par la démolition de l'ancienne église et fut mené rondement. Le nouvel ouvrage fut consacré en 1784, le jour de la sainte Thérèse. Toutefois, la réalisation de ses décors et sculptures se poursuivit jusqu'en 1791, après le décès de Madame Louise.

L'architecture de l'église est encore celle que l'on peut observer aujourd'hui (fig. 1), et les archives permettent de suivre en détail le déroulement du chantier. L'architecte Richard Mique a été étudié récemment par Muriel de Raïssac et a fait l'objet d'un ouvrage publié à titre posthume<sup>4</sup>. Son œuvre reste moins connue que le personnage, car son rôle auprès de Marie-Antoinette et le triste sort que lui a réservé la Révolution ont sans doute occulté sa singularité. Le rapprochement qui est fait de manière récurrente entre l'église du couvent de la Reine et celle du Carmel de Saint-Denis, considérée comme une simple copie, en est une bonne illustration. Né en 1728 dans une famille d'entrepreneurs lorrains, Mique se fit remarquer par l'illumination du parc du palais ducal de Nancy, lors d'une fête. Malgré l'avis défavorable de Trudaine, il devint en 1764 ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

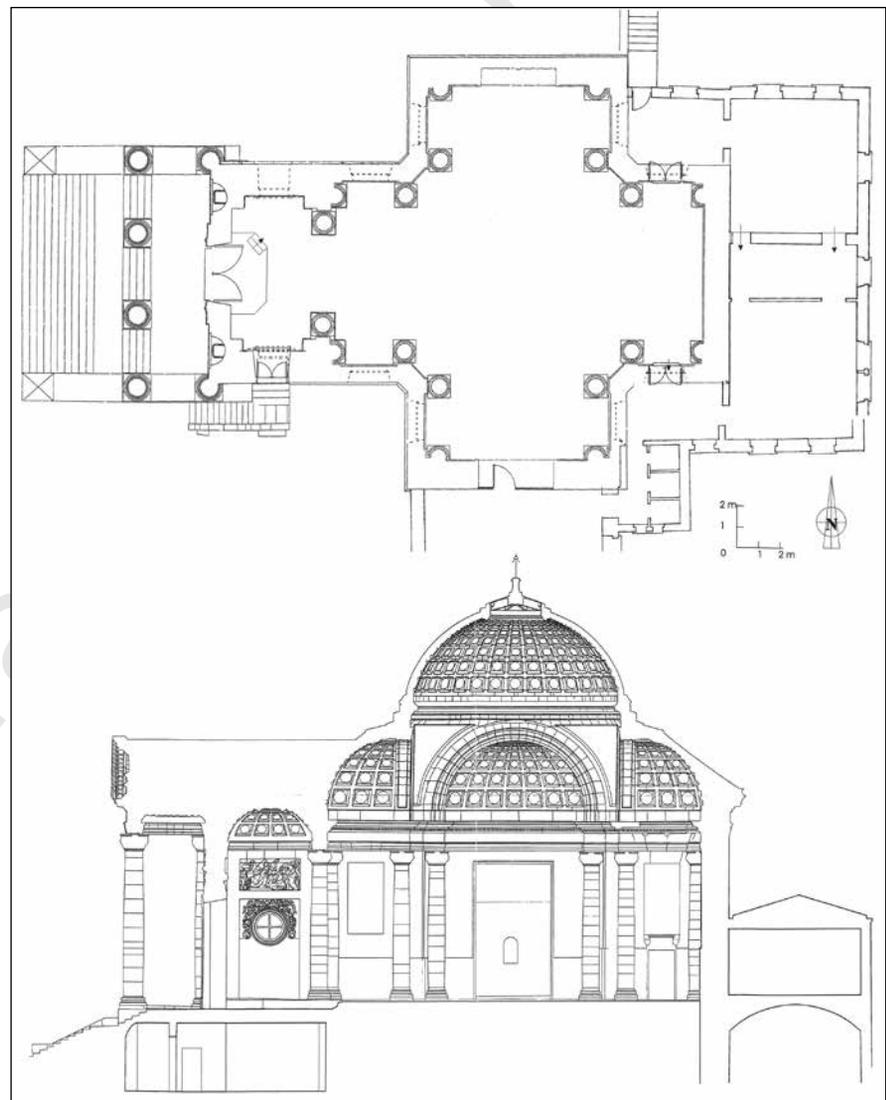


Fig. 1 – Saint-Denis, église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, plan et coupe longitudinale (d'après Daniel Lefevre, ACMH).

puis Premier architecte de Stanislas Leszcynski, duc de Lorraine et ancien roi de Pologne. Après la mort de son protecteur, il s'installa à Versailles où Marie Leszcynska le chargea, en 1767, de la construction du couvent de la Reine <sup>5</sup>. Il s'attacha ensuite au service de Marie-Antoinette, Lorraine par son père. Après la mort de Louis XV, il remplaça Gabriel comme Premier architecte du roi jusqu'à la suppression du poste par d'Angiviller, en 1776. Il mena donc une carrière brillante mais sans suivre le cursus traditionnel du service des Bâtiments du roi. Élevé dans le milieu baroque lorrain, il échappa à l'enseignement très codifié des maîtres parisiens, ne passa aucun des concours de l'Académie et ne se rendit jamais à Rome. Il apparaît ainsi comme un intrus dans une profession qui se structurait de manière très centralisée et qui le tint pour responsable de la mise à la retraite de Gabriel. En 1791, un pamphlet rédigé par un confrère le qualifiait méchamment d'«architecte très mince du très petit roi de Pologne<sup>6</sup>». La confiance de Marie-Antoinette et l'animosité de ses concurrents démontrent-elles une absence de talent? Rien n'est moins certain.

Le projet de reconstruction de l'église du Carmel fut lancé en 1779, après la remise en état des bâtiments conventuels. Une première proposition fut demandée à un certain Fleuret, professeur d'architecture et de fortification à l'École militaire <sup>7</sup>. Sur les conseils de Mesdames, sœurs de Madame Louise, le projet fut soumis à Mique, qui apporta ses conseils. Après la visite qu'il fit sur place le 21 juillet, Madame Louise lui demanda les plans du couvent de la Reine, pour s'en inspirer. Puis Mique proposa de se charger du projet, ce qu'elle n'osait pas demander explicitement en raison des multiples charges qui pesaient sur l'architecte. Il en fut vivement remercié. Le programme fut précisé par de nombreux courriers qui rassemblaient des exigences de toute nature <sup>8</sup>. Selon Madame Louise, l'église devait échapper à la sobriété architecturale du couvent, adopter de préférence l'ordre corinthien et être construite en calcaire de Saint-Leu, la pierre des ouvrages royaux d'Île-de-France. Elle devait être de dimensions restreintes pour ne pas concurrencer l'église paroissiale voisine mais assez grande pour recevoir le tapis de chœur offert par Louis XV, et dotée d'un autel capable de porter la spectaculaire garniture d'argent offerte par le pape Clément XIV. De même, la cour d'entrée commune à l'église et au couvent devait être agrandie pour permettre aux carrosses de la famille royale d'y évoluer facilement. Mique suivit ces demandes mais refusa l'ordre corinthien qui ne convenait pas à un couvent de femmes. Il proposa un bâtiment surélevé décomposé en trois parties : un péristyle très spectaculaire, débordant la largeur du vestibule devant lequel il était placé; l'église à proprement parler, aux volumes beaucoup plus sobres, couverts de toitures d'ardoise; et le sanctuaire surmonté d'une coupole sans tambour ni comble charpenté, simplement couverte de plomb. Plusieurs échanges permirent d'affiner le projet, dont Mique sut habilement conserver la maîtrise tout en concédant à ses interlocutrices tous les détails fonctionnels qu'elles souhaitaient.

L'église suit un plan en croix grecque précédé d'un vestibule. Elle est montée sur un degré de vingt-trois marches destinées à la mettre au niveau du chœur des religieuses situé au premier étage du couvent, dans le prolongement du bras sud. Dès la cour d'honneur, le péristyle ionique s'affirme comme un ouvrage spectaculaire destiné à attirer les fidèles (fig. 2). Cet ordre, considéré comme féminin, était adapté à un couvent de religieuses. Il est possible aussi que Mique l'ait préféré à d'autres, car son entablement uni permettait des entrecolonnements irréguliers indispensables au décor intérieur, très libre, qu'il avait expérimenté au couvent de la Reine et qu'il envisageait de poursuivre de manière plus élaborée encore à Saint-Denis. Les chapiteaux sont dotés de volutes symétriques sur leurs quatre faces et sont montés sur un gorgerin à guirlande qui leur donne une richesse ornementale presque égale à celle des chapiteaux corinthiens. Ils sont semblables à ceux

5. *Ibid.*, p. 99-124.

6. *Ibid.*, p. 29.

7. *Ibid.*, p. 308-309.

8. *Ibid.*, p. 309-312.

9. Vincenzo Scamozzi avait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la réputation d'avoir été le premier à disposer les volutes ioniques sur la diagonale « afin que son chapiteau vint à faire front de tous les côtés » (Vincenzo Scamozzi, *L'idea della architettura universale*, Venise, 1615, t. II, livre VII, chap. 23, p. 99).

10. S. Gonzalez et L. Groux, *La chapelle...*, *op. cit.* note 2, p. 23-28.

11. M. de Raïssac, *Richard Mique...*, *op. cit.* note 4, p. 313-318.

utilisés au couvent de la Reine et s'inscrivent dans une tradition antique fortement renouvelée par la Renaissance<sup>9</sup>. Si le péristyle reste fortement inspiré par l'Antiquité, il apparaît surtout comme le support d'un décor sculpté exceptionnellement abondant<sup>10</sup>. Le tympan du fronton est orné d'une *Adoration des Mages* qui se développe sur toute sa surface (fig. 3). De part et d'autre de la porte, deux niches abritaient de grandes statues de *saint Joseph* et de *sainte Thérèse*. Au-dessus, trois grands panneaux représentent l'*Assomption de la Vierge*, le *Sommeil de saint Joseph* et l'*Extase de sainte Thérèse*, en fort relief. Le plafond lui-même et les soffites des entablements sont ornés de trois grands caissons et de rosaces ne laissant à l'intérieur du péristyle pratiquement aucune surface nue. Ce décor sculpté fut confié à Joseph Deschamps, qui se fit accompagner par Jean Reinaud pour quelques ornements<sup>11</sup>. Deschamps avait déjà travaillé avec Mique au couvent de la Reine et au château de Bellevue. Il avait fait ses preuves et, compte tenu de la place que l'architecte réservait au décor sculpté dans son projet, il l'imposa au détriment de Pierre Randon, soutenu par les religieuses car sa fille était carmélite. Par contraste et comme s'effaçant derrière le péristyle, les volumes extérieurs de l'église sont traités de manière ostensiblement simple (fig. 4). Les murs de pierre sont dépourvus de toute modénature et sont couronnés



Fig. 2 – Saint-Denis, église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, péristyle vu depuis la cour d'honneur.

Pages non-disponibles

# ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VERTUS, À AUBERVILLIERS

Jacques MOULIN \*

Implantée au cœur de l'ancien village d'Aubervilliers, l'église Notre-Dame-des-Vertus est connue par sa spectaculaire silhouette. Elle est constituée d'un vaisseau central de huit travées, accosté de bas-côtés de même longueur (fig. 1). Un imposant clocher s'élève sur la première travée du bas-côté sud, tandis que la dernière travée de chacun des collatéraux est dotée d'un pan coupé qui donne au chevet plat un aspect légèrement polygonal. *A priori*, le monument paraît simple et répond au schéma traditionnel des églises paroissiales d'Île-de-France<sup>1</sup>, avec un clocher disposé sur le côté de sa façade. Toutefois, son observation révèle un développement complexe qui n'est parvenu aux dispositions actuelles qu'après de multiples adaptations.

Le nom d'Aubervilliers – la villa d'Aubert ou d'Albert – apparaît en 1111<sup>2</sup>. En 1242, le village était doté d'une chapelle dédiée à Saint-Christophe, succursale de l'église Saint-Marcel-lès-Saint-Denis, qui dépendait elle-même du prieuré de Deuil<sup>3</sup>. L'accroissement de la population entraîna vers 1300 sa transformation en paroisse. Le 14 mai 1336, alors que la région subissait une sécheresse, une jeune fille vit ruisseler le visage de la statue de la Vierge devant laquelle elle priait et la pluie se mit à tomber. Après ce miracle, le roi Philippe VI de Valois se rendit dans l'église en 1338, accompagné de la reine et de plusieurs grands seigneurs. Des guérisons suivirent et un pèlerinage se développa au point que le sanctuaire prit le surnom de « Notre-Dame-des-Vertus », c'est-à-dire « des Miracles ». En 1474, Louis XI aurait séjourné à Aubervilliers et, selon Jacques Du Breul, une procession nocturne fut organisée en 1529 « à la clarté d'un si grand nombre de torches et flambeaux que ceux qui estoient vers Montlhéry pensoient que le feu fut dans Paris<sup>4</sup> ». Les dons des pèlerins couplés aux ressources d'un village devenu un gros bourg maraîcher permirent la construction d'une église de grande ampleur.

Dirigée par un vicaire perpétuel, la paroisse changea de main en 1616. L'abbé Gallement qui en avait la charge et François de Montholon qui possédait la seigneurie du Viviers-lès-Aubervilliers<sup>5</sup> appartenaient au cercle du cardinal Pierre de Bérulle, fondateur de l'Oratoire. Les trois hommes s'entendirent pour confier la paroisse aux oratoriens en la dotant d'un patrimoine foncier et en dédommageant le prieuré de Deuil. Après l'approbation de l'archevêque de Paris et du pape, ce transfert fut confirmé par le roi en 1637. Dans la mouvance de l'Oratoire de saint Philippe Néri, la Société de l'oratoire de Jésus s'était développée et cherchait un établissement proche de Paris pouvant servir de maison de campagne et où ses prêtres exerceraient leur ministère. Quand ils furent confirmés dans leur possession, les oratoriens construisirent sur le flanc sud de l'église trois bâtiments qui entourèrent une cour carrée. La fin de cette grande maison religieuse fut moins brillante que ses débuts. En 1787, des chutes de pierres provenant du clocher montrent que l'église était peu entretenue<sup>6</sup>. Après la suppression des congrégations religieuses, le 18 août 1792, les oratoriens quittèrent les bâtiments qui furent mis en vente. Parallèlement, le dernier

\* *Architecte en chef des Monuments historiques.*

1. Schéma que l'on retrouve, non loin d'Aubervilliers, sur les églises du Mesnil-Amelot, de Mitry-Mory, Othis, Montagny-Sainte-Félicité, etc.

2. Jean-Marc Dabin et Jean-Pierre Decavele, *L'église Notre Dame des Vertus, Aubervilliers, Ville d'Aubervilliers*, 1990 (Aubervilliers, Arch. mun., AUB/0544).

3. Abbé Jean Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1754, Paris, Librairie de Féchoz et Letouzey, édition de 1883, p. 557-564.

4. Jacques Du Breul, *Le Théâtre des Antiquités de Paris*, Paris, Claude de la Tour, 1612, p. 1272.

5. Les épitaphes des membres de la famille de Montholon enterrés dans la chapelle des pèlerinages de l'église sont conservées aux Archives nationales (Arch. nat., 115 AP 5, dossier 1229).

6. Aubervilliers, Arch. mun., Registre communal, 1<sup>er</sup> janvier 1787-5 avril 1790, W 1591.



Fig. 1 – Aubervilliers, église Notre-Dame-des-Vertus, vue générale de la nef et du chœur.

curé prêta serment à la constitution civile du clergé. Lorsque l'église fut transformée en temple de la Raison, il remit ses lettres de prêtrise et se maria. Malgré les troubles du temps et la destruction de la statue miraculeuse de la Vierge, le 12 octobre 1792, l'édifice subit peu de détériorations.

La remise en état du bâtiment commença après 1795<sup>7</sup>, mais on ignore à quelle date la sacristie actuelle a été aménagée et comment la balustrade qui la couronne a été acquise. Les restaurations ultérieures sont mieux documentées, et c'est à leur issue que l'église perdit son vocable originel de « Saint-Christophe » auquel était venu s'adjoindre celui de « Saint-Jacques », pour prendre officiellement le nom de « Notre-Dame-des-Vertus »<sup>8</sup>. Si l'histoire du monument semble connue, celle de son architecture l'est beaucoup moins. Pendant longtemps, la nef et les bas-côtés furent attribués sans distinction aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le clocher à la Renaissance et la façade à un style « jésuite » jugé lourd<sup>9</sup>. Un examen plus attentif impose un regard renouvelé, tant sur la chronologie que sur la qualité de la construction.

## UN DÉBUT DE CHANTIER INTERROMPU

Les grandes lignes actuelles du bâtiment sont attestées au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> (fig. 2 et 3), mais les restaurations effectuées par la suite ont restreint les ouvrages authentiques à la nef, à la façade occidentale et au clocher. Les parties les plus anciennes de l'église sont donc les bases des six dernières travées du vaisseau central et du bas-côté nord. Les piliers correspondants, de plan carré disposé sur la diagonale, sont composés de colonnettes et de cavets peu profonds qui leur donnent des faces presque cannelées (fig. 4). Les colonnettes principales, placées sur la diagonale des carrés, reposent sur des socles polygonaux renflés portant un tore assez épais, tandis que les profils intermédiaires viennent mourir plus bas, sur le chanfrein qui somme les bases carrées. Des nuances de hauteur distinguent les piles

7. Les archives de la paroisse ont la réputation d'avoir brûlé lors de l'incendie du clocher, en 1900. En 1797, on bouche toutefois une croisée et on efface au-dessus des portes les inscriptions peintes pendant la Terreur (Arch. nat., F21\* 2471, Discussions d'un rapport au conseil des Bâtiments civils, 5 avril 1797, p. 210).

8. Aubervilliers, Arch. mun., W 8632-8633. Selon Jean-Marc Dabin, l'ordonnance de l'archevêque de Paris, Monseigneur Darboy, datée du 19 décembre 1866, stipule que « l'église succursale d'Aubervilliers-les-Vertus [...] est placée sous l'invocation de Notre-Dame-des-Vertus et la reconnaîtra désormais comme sa patronne tutélaire ».

9. MAP, 1996-025-0985, Église Notre-Dame-des-Vertus, commune d'Aubervilliers, département de la Seine, Casier archéologique.

10. Arch. nat., N-IV-SEINE-68 et 69, Plans de l'église d'Aubervilliers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

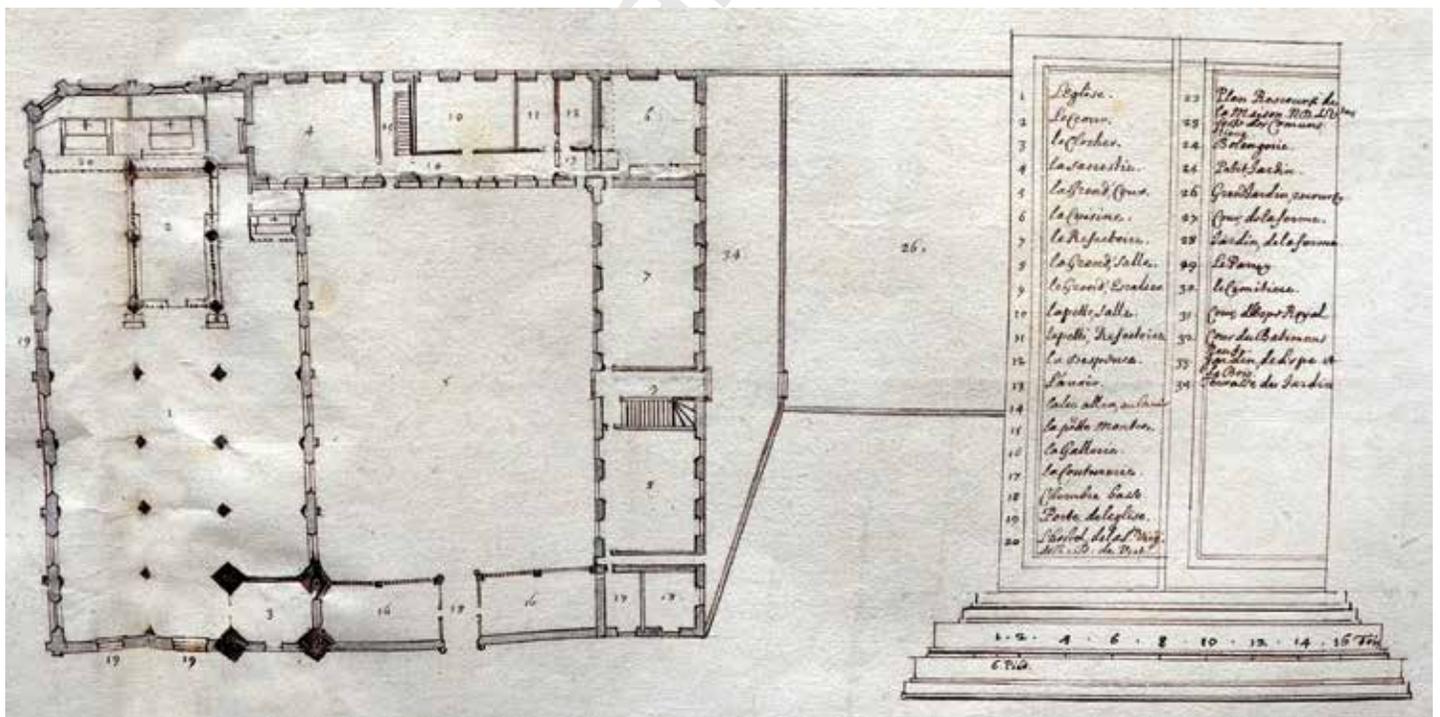


Fig. 2 – Aubervilliers, église Notre-Dame-des-Vertus, plan de l'église au XVII<sup>e</sup> siècle (Arch. nat., N-IV-SEINE-69).

11. Les piédroits de ce portail sont aujourd'hui remontés dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la basilique Saint-Denis. Malgré quelques restaurations, ils sont globalement anciens et analysables. Ils abritent les niches jadis occupées par les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon et constituent un des rares exemples de l'architecture religieuse parisienne de cette époque.

12. J.-M. Dabin et J.-P. Decavele, *L'église Notre Dame des Vertus...*, op. cit. note 2, p. 8.

13. Maurice Dumolin et George Outardel, *Les églises de France, Paris et la Seine*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1936, p. 281-282.

14. Cette interprétation a été reprise par Jean-Marc Dabin, qui envisageait que des absidioles étaient également prévues sur les pans coupés des dernières travées collatérales. La photographie qu'il publie en pages 10 et 11 de sa plaquette montre pourtant l'ensemble des décors épannelés des côtés sud et est de l'église, tant sur les contreforts que sur les pinacles, la baie d'axe et les corniches.

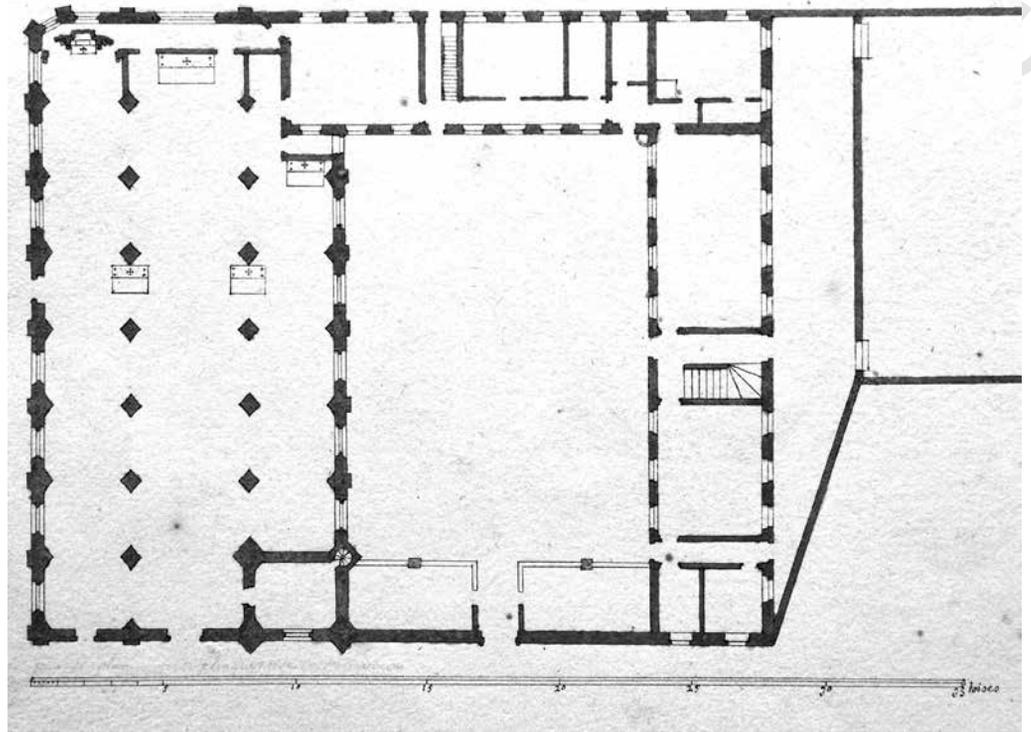


Fig. 3 – Aubervilliers, église Notre-Dame-des-Vertus, plan de l'église au XVIII<sup>e</sup> siècle (Arch. nat., N-IV-SEINE-68).



Fig. 4 – Aubervilliers, église Notre-Dame-des-Vertus, pile nord de l'ancien chœur.

de la nef de celles des trois dernières travées correspondant à l'ancien chœur, mais l'ensemble présente des dispositions homogènes couronnées par des chapiteaux dont la conception en registres horizontaux est plus tardive. Il serait vain de rechercher à quelle hauteur exacte les piliers et le mur collatéral nord ont été élevés durant cette première campagne de travaux, car une fois commencés sur quelques assises, leur plan devait être poursuivi jusqu'aux chapiteaux. Si les bases peuvent être rapprochées de celles du portail de l'église parisienne des Célestins<sup>11</sup> et datent de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les chapiteaux sont postérieurs à la fin du Moyen Âge. L'église est donc restée durant plusieurs générations à moitié reconstruite. Lorsque la première chapelle Saint-Christophe ne répondit plus aux besoins de la paroisse et du pèlerinage, un projet d'agrandissement fut entrepris. Le chantier fut interrompu par la guerre de Cent Ans, durant laquelle les Anglais occupèrent durement la région. Les Armagnacs pillèrent même l'église en 1411<sup>12</sup>. Dans cette amorce de bâtiment, les dimensions des piles du bas-côté nord impliquaient un volume assez élevé, sans doute équivalent à celui d'aujourd'hui. Le vaisseau central conduisait à un chevet plat, car tout autre ouvrage aurait interrompu la rue qui longeait le côté oriental du chœur. Dans ce sens, il y a tout lieu de penser que le pan coupé de l'angle nord-est du bas-côté nord répondait seulement à la bonne fluidité du carrefour voisin et non à un plan particulier donné au chevet. En 1936, Maurice Dumolin et George Outardel ont affirmé qu'une abside polygonale avait été envisagée et que des pierres d'arrachement témoignaient de ce projet<sup>13</sup>. Comme le montrent les photos de l'église prises vers 1900 (fig. 5), ces pierres n'étaient que les massifs épannelés des dais sculptés qui devaient être refaits au XIX<sup>e</sup> siècle sur les contreforts du chevet, ainsi que sur ceux des pans coupés des deux bas-côtés<sup>14</sup>. Elles ne révélaient donc pas un projet d'abside. Plusieurs indices permettent également de penser

Pages non-disponibles

# « GRANGE AUX DÎMES », À TREMBLAY-EN-FRANCE

Ivan LAFARGE \*

Située à proximité immédiate de l'église de Tremblay-en-France et dans l'enceinte d'une grande ferme (fig. 1), la « grange aux dîmes » est un édifice que l'on ne peut aborder isolément. Son appellation est récente. Lors de sa construction, elle était en effet la grange, ou plus exactement, l'une des granges du domaine de Tremblay qui appartenait à l'abbaye de Saint-Denis. Les origines de ce domaine sont mal connues, mais elles remontent au moins à l'époque carolingienne puisque *Trimlidum* est mentionné en 862 dans la confirmation du partage des biens de l'abbaye entre la mense de l'abbé et celle de la communauté<sup>1</sup>. Le site de Tremblay fut occupé dès le VI<sup>e</sup> siècle, mais il est possible que le domaine ne soit échu à l'abbaye de Saint-Denis qu'en 833, un an après le partage réalisé par l'abbé Hilduin lors du don du domaine de Mitry par Louis le Pieux<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, aucune autre information n'est disponible avant les années 1120, date à laquelle Suger mentionne Tremblay dans son *De administratione*<sup>3</sup>. Il y explique sa réforme de l'administration des domaines de l'abbaye, et notamment de Tremblay, où il fit enclore la ferme et la grange. Rassemblés dans une petite place forte qui fut dotée d'une tour, les bâtiments prirent le nom de « Ferme du château », puis de prévôté, du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution.

\* Archéologue, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel.

Si l'archéologie n'apporte que peu d'informations, faute de fouille, la construction de la ferme et de l'enceinte est documentée par la présence d'éléments significatifs : une portion du mur d'enceinte d'une soixantaine de mètres de long subsiste et, surtout, la grange est en grande partie conservée. C'est un bâtiment de 35,35 m par 21,40 m hors tout (33 x 19,60 m en œuvre), orienté nord-ouest/sud-est, couvert d'un toit à deux rampants et constitué de trois parties distinctes :

- les murs gouttereaux sud-ouest et nord-est ainsi que le pignon d'entrée nord-ouest, qui appartiennent à la construction de Suger ;
- la charpente et ses appuis, qui sont attribuables à une réfection complète du XV<sup>e</sup> siècle ;
- le mur pignon sud-est, qui trahit une réfection difficile à dater, mais qui remonte sans doute également au XV<sup>e</sup> siècle.

La construction du XII<sup>e</sup> siècle est dans son ensemble assez bien conservée mais, dans son état actuel, elle est masquée par des reprises plus ou moins lourdes et par diverses adjonctions (fig. 2).

## LES MURS GOUTTEREAUX DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

En longueur, l'édifice compte sept travées rythmées par des contreforts dotés d'un glacis en tête et d'un chanfrein à larmier à mi-hauteur. Tous ont été l'objet de restaurations anciennes plus ou moins profondes, dont témoignent les discontinuités d'assises liées aux changements de blocs. Leur sommet, notamment, a été repris de manière systématique.

1. Georges Tessier (éd.), *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, t. II : 861-877, Paris, 1952, cité par Claude Héron (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. La Seine-Saint-Denis - 93*, Paris, 2018, p. 274.

2. *Cartulaire blanc*, cité par Cl. Héron (dir.), *Carte archéologique...*, op. cit. note 1, p. 274 (<http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/cartulaire/tome1/tremblay/>).

3. Suger, *Œuvres*, I. *Écrits sur la consécration de Saint-Denis. L'œuvre administrative. Histoire de Louis VII*, Françoise Gaspari (éd.), Paris, 1996, p. 37.



Fig. 1 – Tremblay-en-France, «grange aux dîmes», vue générale de la «Ferme du château» dans laquelle se trouve la grange. La proximité avec l'église est à noter.

Entre les contreforts, le système constructif du mur gouttereau offre une grande régularité, marquée par deux arases horizontales en grand appareil alternant avec des moellons assisés et enduits (fig. 3). Les arases sont soulignées par un chanfrein réduisant légèrement l'épaisseur du mur vers le haut. La plus haute d'entre elles est sommée par une rangée de modillons, à raison de quatre par travée, renvoyant au chevronnage primitif de la charpente. Ces éléments et l'utilisation de grands carreaux de pierre, dont la hauteur varie d'une assise à l'autre, permettent d'attribuer cette maçonnerie au XII<sup>e</sup> siècle. Seule l'arase supérieure s'observe encore sur les contreforts. L'ensemble est couronné par une frise en pointes de diamant, assez fortement érodée par endroit (surtout sur le mur sud-ouest) et en grande partie masquée par un appentis sur le mur nord-est.

La maçonnerie de la septième travée, à l'angle sud-est du bâtiment, est percée par une porte charretière, aujourd'hui partiellement bouchée, la maçonnerie et les enduits indiquant une reconstruction moderne, du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 4). L'angle nord-ouest du bâtiment, bien que fortement restauré par endroits, est marqué par des contreforts formant un massif cruciforme facetté, supportant des consoles et une plateforme circulaire moulurée qui semble avoir été la base d'une échauguette (fig. 5).

Dans chaque travée, une baie a été ouverte après coup en plusieurs phases difficiles à dater si ce n'est qu'elles appartiennent toutes plus ou moins à l'Époque moderne. Notons qu'elles sont plus régulières dans le mur nord-est que dans le mur sud-ouest où elles ne s'alignent ni dans le rythme de leurs espacements ni en hauteur.

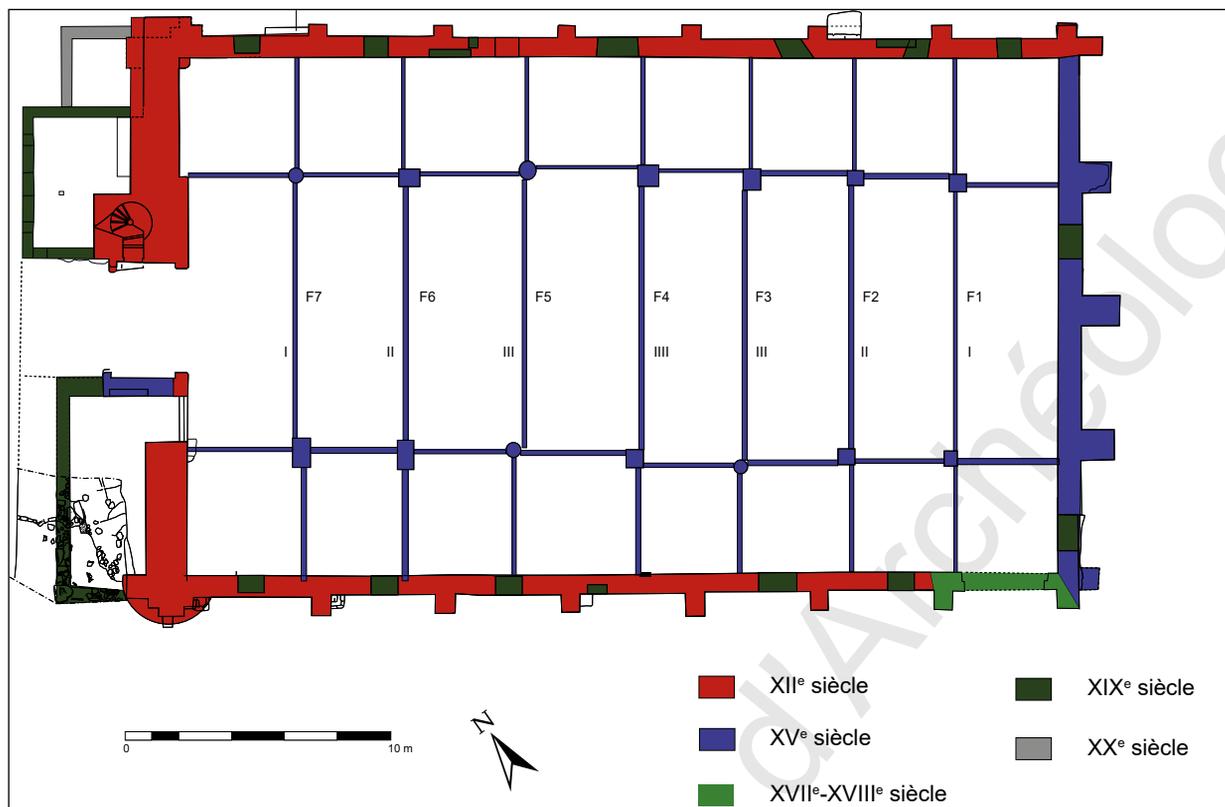


Fig. 2 – Tremblay-en-France, « grange aux dîmes », plan archéologique (doc. CD93, relevé Ivan Lafarge).

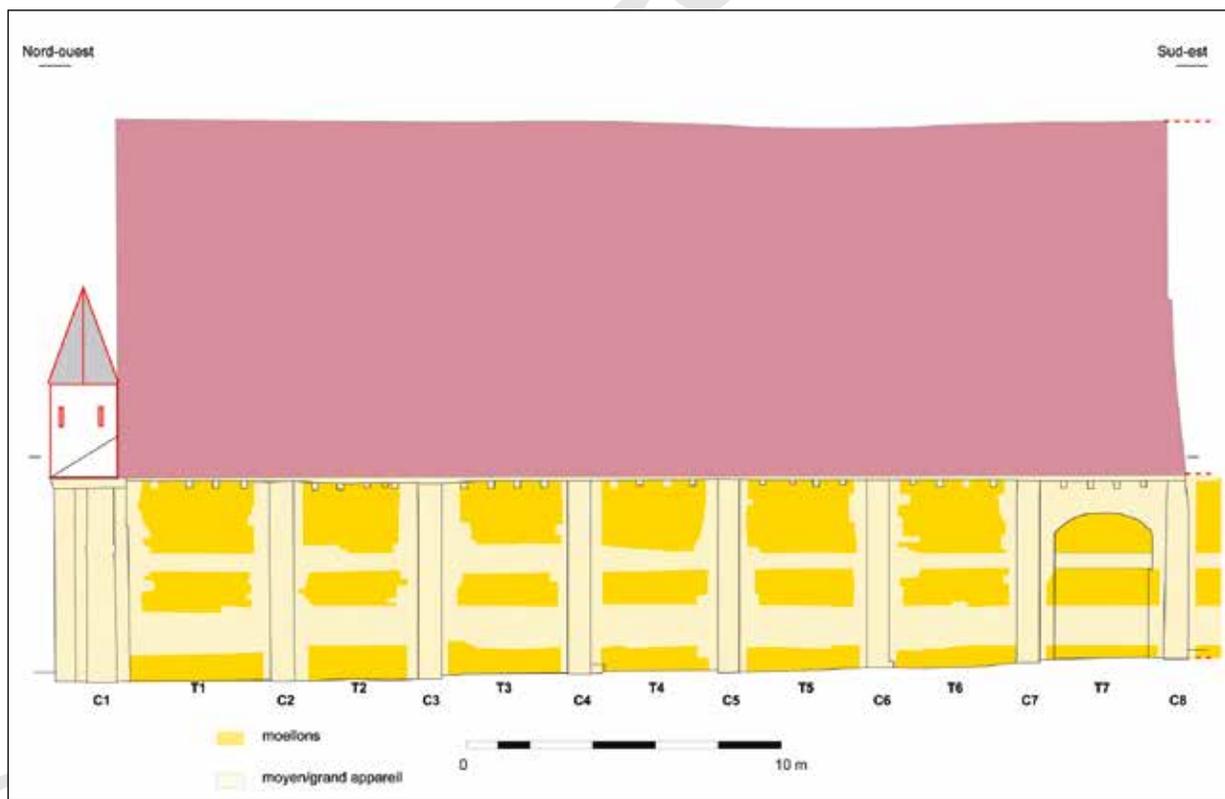


Fig. 3 – Tremblay-en-France, « grange aux dîmes », restitution du système constructif médiéval du mur gouttereau sud-ouest (doc. CD93, dessin Nicolas Latsanopoulos et Ivan Lafarge).



Fig. 4 – Tremblay-en-France, « grange aux dîmes », élévation du mur gouttereau sud-ouest et chronologie relative (doc. CD 93, dessin Nicolas Latsanopoulos et Ivan Lafarge).



Fig. 5 – Tremblay-en-France, « grange aux dîmes », angle nord-ouest. On repère au-dessus du contrefort d'angle une console et une plateforme circulaire qui pourraient avoir porté une échauguette.

Pages non-disponibles

# MAISON COIGNET, À SAINT-DENIS

Gwenaël DELHUMEAU \*

Tout commence par une anecdote où tout est déjà en place : parcourant en 1855 les allées de l'Exposition universelle, un « illustre personnage <sup>1</sup> » s'arrête devant un fragment de « béton-pisé » dont François Coignet, chimiste et « manufacturier », revendique l'invention. Intrigué, il demande aux membres du jury, qui le guident, quel peut être son intérêt pratique. Considérant les termes « béton » et « pisé » affichés par l'inventeur, on s'empresse de répondre : « bien trop cher pour fondre sous la pluie ». L'illustre visiteur passe son chemin. Il n'y a rien à voir, et l'histoire du béton commence par un malentendu.

Le fragment que Coignet exposait aux regards était un mélange composé de cendres, de scories de houille et de chaux grasse <sup>2</sup>. Sa composition était identique à celle dont il explorait les ressources pour édifier, ou plutôt pour couler, sa propre maison à Saint-Denis. De toute évidence, le fragment présenté est équivoque – tout à la fois matière, procédé et objet – et il ne fait pas image (fig. 1). Comment donc – et c'est tout le problème qui se pose à Coignet – capter l'attention du jury sur un produit d'apparence modeste mais « qui cependant recèle le principe d'une véritable révolution <sup>3</sup> »? Comment, d'ailleurs, le jury peut-il ne pas saisir la portée industrielle et commerciale d'un tel matériau composite, solide, économique et, par-dessus tout, « moulable sur le tas <sup>4</sup> »? Car la question semble moins concerner ce que Coignet ne parvient pas à montrer que tout ce que l'illustre visiteur et ceux qui l'entourent ne peuvent ou ne veulent voir. Protégée, pour changer de focale et rejoindre la mythologie antique, avait la capacité de se transformer et de se renouveler. Or, ce dieu ne donnait prise à la représentation que dans le jeu de métamorphoses qui le rendaient insaisissable. Peut-être est-ce tout le paradoxe de l'ouvrage à la fois patrimonial et technologique que nous abordons ici.

## UN PARADOXE PATRIMONIAL

Bancher, coffrer, couler, mouler : les procédés constructifs que Coignet s'approprie et érige en projet industriel sont en réalité immémoriaux. Comment, dès lors, appréhender les objets *anachroniques* qui en sont le produit? De quelles valeurs patrimoniales, justement, peuvent bien se parer de tels objets techniques? Comment mettre en *valeur* une technique qui se rattache aux grands stéréotypes technologiques <sup>5</sup> et s'inscrit pourtant dans une démarche prospective? Toutes ces questions fondent l'identité du problème qui s'attache à la maison Coignet. L'état de délabrement dans lequel elle se trouve aujourd'hui révèle, jusqu'à l'absurde, les paradoxes d'une figure patrimoniale déterminante. Cette situation ne serait-elle pas le signe, le symptôme, du malentendu initial qui travaille la matière, l'espace et le temps mêmes de l'invention technique?

Inventer consiste à associer des univers étrangers et à décaler des pratiques, en modifiant les règles du jeu. Cela consiste aussi à décrire et à définir un objet qui, lorsqu'il émerge,

\* *Maître de conférences, École nationale supérieure d'architecture de Versailles.*

1. « Exposition universelle. Constructions économiques en béton pisé par M. François Coignet », *L'ingénieur*, 1<sup>er</sup> novembre 1855, col. 567. Le présent article reprend pour l'essentiel les développements du texte « Le béton Coignet : matière, invention, recyclage », publié dans *Édifice & Artifice. Histoires constructives*, Robert Carvais, André Guillaume, Valérie Nègre et Jöel Sakarovitch (dir.), Paris, 2010, p. 567-575.

2. Il prend place entre une concrétion de laitier, produit destiné aux fondations maritimes (procédé Bérard), et une pierre artificielle « légère » fabriquée à base de plâtre et commercialisée sous forme de blocs à monter (procédé Dumenil). *Visite à l'Exposition universelle de Paris en 1855*, Paris, 1855, p. 551.

3. « Exposition universelle... », *op. cit.* note 1, col. 565.

4. *Visite à l'Exposition universelle...*, *op. cit.* note 2, p. 551.

5. André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole, I. Technique et langage*, Paris, 1964, p. 132-133.



Fig. 1 – Méthode de mise en œuvre du béton pisé Coignet pour un « Pavillon de garde construit en béton au bois de Vincennes » (*L'illustration, journal universel*, n° 805, vol. XXXII, 31 juillet 1858).

se déploie entre contraintes techniques et contraintes sociales<sup>6</sup>. Cette négociation, où technicité et culture s'imbriquent, impose un savoir communiquer et une force de persuasion dont la maison érigée par Coignet est en quelque sorte le produit et l'outil. Cette maison s'inscrit précisément dans un processus d'invention, à l'articulation entre expérimentation, car c'est un prototype, et diffusion, car elle rejoint un projet industriel sans doute exemplaire au regard de l'histoire des techniques. Elle prend donc valeur d'objet médiatique : sorte de vitrine urbaine d'un programme industriel, économique et politique dont Coignet revendique l'invention. Elle constitue par conséquent un point de référence, et l'on ne compte plus les commissions d'études qui la visitèrent, l'analysèrent, l'auscultèrent et la sondèrent en tous sens<sup>7</sup>.

Cette maison se pare des atours d'un bel ouvrage néo-Louis XVI sur plan massé (fig. 2). Elle présente trois niveaux sur un entresol semi-enterré, couronnés par une balustrade. Selon les codes de l'architecture classique, ses deux façades principales sont légèrement différentes.

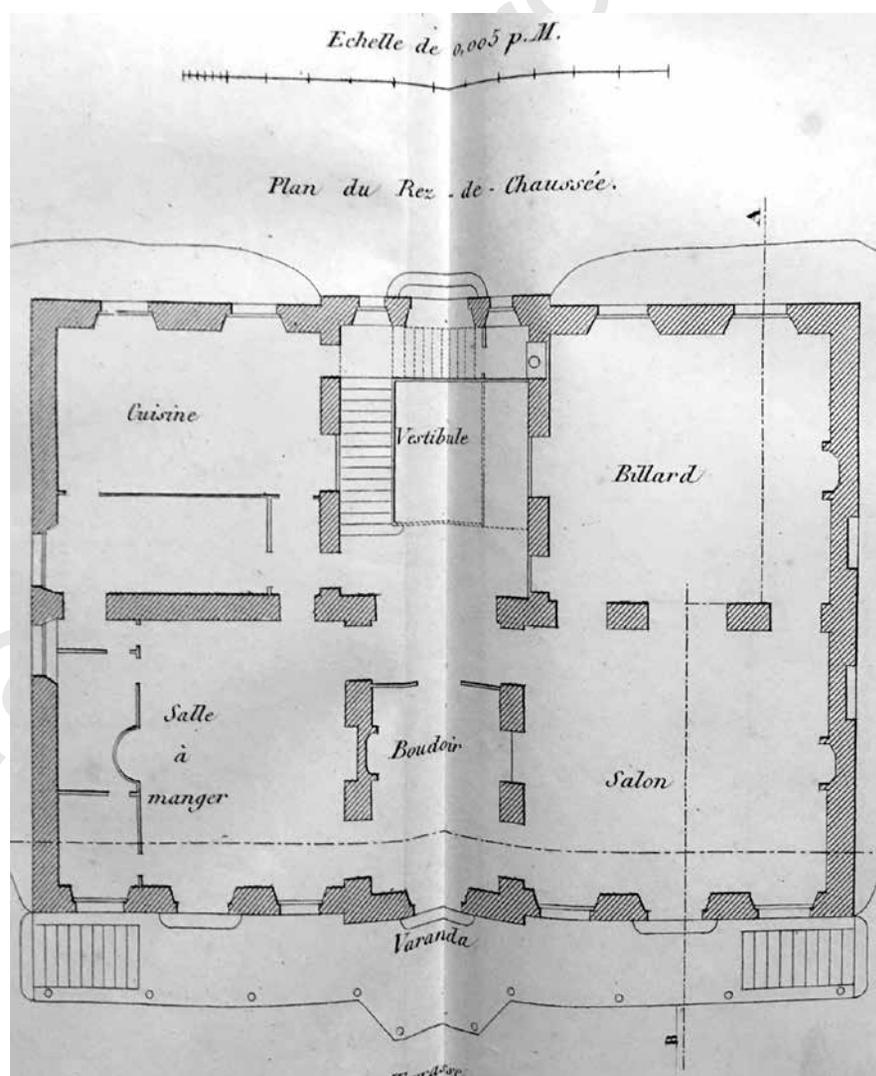


Fig. 2 – Saint-Denis, maison Coignet, plan du rez-de-chaussée monté sur un entresol semi-enterré. François Coignet et Théodore Lachèze, « Projet pour une maison d'habitation en béton pisé » à Saint-Denis, 1853 (*L'ingénieur, journal scientifique des travaux européens*, 1955, pl. XXXIII).

6. Bertrand Heriard, « Edison, ou l'ambiguïté des passions techniques », *Alliage*, n° 20-21, 1994, p. 146.

7. Voir par exemple : « Rapport à la Société centrale des architectes sur le béton pisé de M. François Coignet », *Nouvelles Annales de la construction*, avril 1857, col. 48-52; Auguste Faure, « Compte rendu de la visite à l'usine de F. Coignet », *Bulletin des Ingénieurs Civils de France*, février 1858, p. 286-290; Justin Verrine, « Compte rendu de la visite faite par quelques membres de la Société à l'usine de M. Coignet, à Saint-Denis », *Mémoires et compte-rendu des travaux de la Société des Ingénieurs civils*, avril 1862, p. 142-146; « Le Concrete Institute à Paris », *Le Ciment armé*, avril 1910, p. 53-55; « Sondage d'une terrasse sexagénaire en ciment armé », *Le Ciment armé*, mai 1910, p. 71-72.

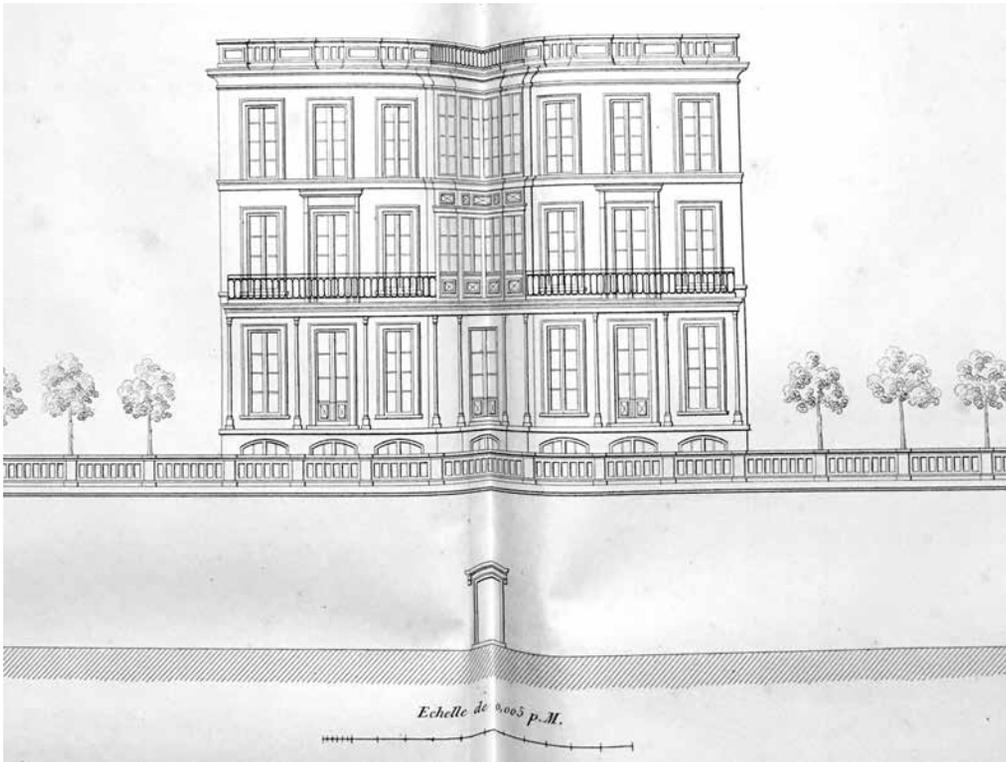


Fig. 3 – Saint-Denis, maison Coignet, façade tournée vers la Seine. François Coignet et Théodore Lachèz, « Projet pour une maison d'habitation en béton pisé » à Saint-Denis, 1853 (*L'ingénieur, journal scientifique des travaux européens*, 1955, pl. XXXIII). Le projet gravé correspond à l'ouvrage réalisé. Il montre une longue terrasse disposée devant les pièces du rez-de-chaussée et un balcon porté par des colonnettes en fonte. Au droit de l'avant-corps central, le balcon supportait deux étages de vérandas polygonales.

L'une, tournée vers l'entrée, est assez sobre, avec un avant-corps central très ouvert et seulement deux fenêtres de chaque côté. L'autre, orientée vers la rivière, est plus riche et développe sept travées de fenêtres (fig. 3). Implantée sur une terrasse jardinée qui domine la Seine, l'ensemble se devait d'être séduisant et démonstratif. Cependant, dans sa réalisation, le projet se simplifia et les éléments de modénature s'adaptèrent aux impératifs du moulage, que Coignet voulait valoriser. Malgré ces adaptations, la maison présentait encore bonne allure, et un enduit de chaux traditionnel vint masquer la couleur grise du béton qui en constituait le cœur (fig. 4).

C'est aujourd'hui une étrange relique abandonnée à elle-même, comme le souvenir déchu d'une invention oubliée (fig. 5 et 6). C'est en tout cas une ruine, mais une ruine qui ne ruine pas, comme une validation technique défiant l'éphémère de la modernité. Un malentendu rôde donc autour de cette maison, comme si la négociation engagée jadis par Coignet n'était pas close.

## UNE ÉCONOMIE DU RECYCLAGE

Entre opportunisme et invention technique, François Coignet développa au début des années 1850 un nouveau mode de production du bâti. Le moule était au cœur du processus : « D'après ce mode nouveau [...] une maison ne demande pas plus de façon qu'un gâteau de Savoie, et il n'y aurait vraiment pas une grande différence entre les procédés du pâtissier et ceux du maçon, puisqu'il s'agirait de jeter la maison dans un moule<sup>8</sup>. » En 1851, Coignet



Fig. 4 – Saint-Denis, maison Coignet, détail d'un angle montrant le béton mis en œuvre sur l'ensemble de la structure, les enduits originels sur le côté droit de la façade, et ceux refaits postérieurement, à gauche (état en 2008).



Fig. 5 – Saint-Denis, maison Coignet, vue générale avec façade d'entrée et façade nord-est ayant conservé ses enduits d'origine (état en 2008).



Fig. 6 – Saint-Denis, maison Coignet, détail de la façade orientée vers la Seine. On distingue les traces des anciennes vérandas remplacées par un muret de brique, vraisemblablement lorsque les enduits furent refaits (état en 2008).

## TABLE DES AUTEURS

### **Bohl (Jérôme)**

Chargé de la protection des Monuments historiques, DRAC Île-de-France, **161**.

### **Caroux (Hélène)**

Chargée d'inventaire du patrimoine, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel, **311**.

### **Delhumeau (Gwenaël)**

Maître de conférences, École nationale supérieure d'architecture de Versailles, **189**.

### **Furio (Antoine)**

Chargée d'inventaire du patrimoine, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel, **203**.

### **Gougibus (Sébastien)**

Lettres Sorbonne Université, **57**.

### **Hamon (Étienne)**

Professeur d'Histoire de l'art médiéval, université de Lille, UMR 8529 – IRHiS – Institut de Recherches Historiques du Septentrion, **57**.

### **Lafarge (Ivan)**

Archéologue, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel, **17, 31, 45, 77, 133**.

### **Laget (Pierre-Louis)**

Docteur en médecine, Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, **231**.

### **Leniaud (Jean-Michel)**

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études et à l'École nationale des chartes, **177**.

### **Madelénat (Antoine)**

Architecte en chef des Monuments historiques, **147**.

### **Moulin (Jacques)**

Architecte en chef des Monuments historiques, **11, 17, 45, 93, 109, 121, 133**.

### **Pouvreau (Benoît)**

Chargée d'inventaire du patrimoine, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel, **215, 299**.

### **Smith (Paul)**

Historien, **261**.

### **Texier (Simon)**

Professeur d'Histoire de l'art contemporain, université de Picardie Jules-Verne, **251**.

### **Troussel (Stéphane)**

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, **9**.

### **Zimmer (Thierry)**

Conservateur général du Patrimoine, **277**.

## TABLE DES SITES

### **Aubervilliers**

Église Notre-Dame-des-Vertus, **93**.

### **Aulnay-sous-Bois**

Église Saint-Sulpice, **31**.

### **Drancy**

Cité de la Muette, **299**.

### **Épinay-sur-Seine**

Église Notre-Dame-des-Missions, **277**.

### **Gournay-sur-Marne**

Château, **109**.

### **L'Île-Saint-Denis**

Complexe sportif de l'Île des Vannes, **311**.

### **Le Bourget**

Aérogare, **261**.

### **Le Raincy**

Église Notre-Dame-de-la-Consolation, **251**.

### **Montreuil-sous-Bois**

Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, **57**.

### **Neuilly-sur-Marne**

Église Saint-Baudile, **45**.

Hôpital psychiatrique de Ville-Évrard, **231**.

### **Noisy-le-Grand**

Église Notre-Dame-et-Saint-Sulpice, **17**.

### **Paris, banlieue**

Forts de la banlieue nord-est, **215**.

### **Romainville**

Église Saint-Germain-l'Auxerrois, **147**.

### **Saint-Denis**

Ancienne église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, **121**.

Église Saint-Denis-de-l'Estrée, **177**.

Maison Coignet, **189**.

### **Saint-Ouen**

Château, **161**.

### **Sevran-Livry**

Poudrerie nationale, **203**.

### **Tremblay-en-France**

« Grange aux dîmes », **77**.

### **Vaujours**

Château, **133**.

Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie de Offset 5  
à La Mothe-Achard  
en décembre 2020

N° d'impression : 2020100338  
Dépôt légal : décembre 2020

Entre la célébrité de l'ancienne abbaye de Saint-Denis et l'actualité des projets du Grand Paris, l'étonnante qualité des monuments du département de la Seine-Saint-Denis est souvent passée au second plan. Pourtant, qu'ils appartiennent au Moyen Âge ou à la Renaissance, à l'Époque classique ou aux Temps modernes, plusieurs de ces ouvrages ont occupé une place majeure dans l'histoire de l'architecture française, voire même dans l'histoire de l'architecture mondiale. À l'instar de l'église d'Aulnay-sous-Bois, des châteaux de Saint-Ouen ou de Vaujours, de la Maison Coignet à Saint-Denis ou de la cité de la Muette à Drancy, ils sont anormalement méconnus.

Pour les faire découvrir, ce livre rassemble une sélection d'édifices particulièrement novateurs et significatifs. Ils ont tous fait l'objet de recherches inédites qui ont révélé leur contexte de création, leur conception initiale, parfois leur auteur et leur évolution jusqu'à nos jours. Ils montrent que, avant même la création du département, en 1968, ce territoire d'Île-de-France a toujours été un formidable terrain pour la création architecturale. Vingt et un monuments se révèlent ainsi au public, parfois pour la première fois, avec les documents qui permettent de les comprendre.

Sous l'égide de la Société Française d'Archéologie, les auteurs de ce livre comptent parmi les meilleurs spécialistes français de l'histoire de l'architecture sous la direction scientifique de Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, chargé depuis 2010 de la Seine-Saint-Denis. Historiens, archéologues ou architectes, ils témoignent d'une approche croisée du patrimoine, indispensable aujourd'hui à une véritable connaissance des monuments.



ISBN : 978-2-901837-87-9

Diffusion :  **Éditions  
Picard**

